

PV du Comité Régional du 2 décembre 2024

La Possession en présentiel

Étaient présents :

- Véronique Minatchy – **LE LIEN**
- Guylaine Caillière – **Rive**
- Francis Carbonnel – **VMEH**
- Eric Boyer – **ADAPEI**
- Alain Didelot – **CDAFAL** (pouvoir P. Savoye)
- Jocelyne Lauret – **ADMD**
- Pascale Savoye – **ORIAPA**
- Jean-Louis CHOPIN (Seigneur) – **France Rein OI** (pouvoir V. MINATCHY)
- Catherine Harnois – **UNAFAM**
- Maryse PICARD – **ASETIS** (pouvoir G. Caillière)
- Philippe COURQUET – **CLCV** (pouvoir V. MINATCHY)

Excusés :

- Aristide Payet – **UDAF**
- Brigitte Chane-Hime, personne qualifiée

Invités présents :

Solenne Augier – Rive	Olga Vaulbert – ORIAPA
Michel Jarry – France Alzheimer	Barka Chelali – France Rein OI
Carole Heinrich – AFM-Téléthon	Valérie Carrasco – AFA Crohn RCH
Frédéric Dorla – Renaloo	Isabelle Mouraman – AFH
Pascale Jourdain – UFAL	

La coordinatrice régionale de France Assos Santé La Réunion, Marie-Laure Veyrat, est présente.

L'émargement est en annexe 1 du document, page 6 et 7 avec la photo souvenir.

Début de la réunion à 9 h dans les locaux de La Possession en présentiel et en visio.

12 membres élus sont présents et/ou représentés (3 pouvoirs). Le quorum étant atteint, la réunion peut valablement commencer.

17 associations sont représentées (membres élus et invités).

1. Lecture et approbation du dernier PV du comité régional du 26 avril 2024
2. Point d'information financier
3. Actualités santé du territoire
4. Les actions/formations/événements passés et perspectives 2025
5. 2025 – renouvellement de l'ensemble des membres du comité régional (et du bureau)
6. Questions diverses

- Lecture et approbation du dernier PV du comité régional du 26 avril 2024

La Présidente passe en revue les points du procès-verbal en précisant que le travail a été très soutenu encore cette année avec plusieurs événements, les commissions, les représentations et autres, et depuis le dernier comité régional. Le PV a été transmis avec la convocation pour relecture. Le PV est mis au vote.

Le procès-verbal du 26/04 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés du CR.

- Point d'information financier

En tant que délégation, les budgets ne sont pas votés et il s'agit d'une information financière. Le budget global 2024 s'appuie sur les chiffres de 2023 avec un arbitrage à la baisse pour atteindre un budget de **115 905 euros** (plafond 120 000 euros) et un budget disponible de 53 290 pour la réalisation des activités.

Au 27 novembre 2024, le taux d'exécution des dépenses est de 92% avec un montant réel dépensé de **48 644 euros**. Le reste des dépenses concerne le repas d'aujourd'hui et l'organisation de la journée régionale à venir le 6 décembre sur la partie location de salle et traiteur.

Le budget disponible est réparti en deux :

- Le fonctionnement de la délégation (loyer, entretien des locaux, énergies, assurances, petits matériels, fournitures, prestations administratives...);
- Les actions et missions (annonces, insertions, impressions de flyers, fabrication outils/vidéo, objets publicitaires comme les porte-clés, réception, formation, représentation, plaidoyer, remboursement des frais, rédaction de contenu, aide opérationnelle...).

Avec le nouveau logiciel de gestion, on peut connaître les dépenses en lien avec les missions socles de la délégation. Conf le document en PJ.

Un déménagement a été envisagé depuis 2 ans car le local n'est pas accessible au niveau des toilettes, l'ascenseur ne fonctionne pas en période de pluie et il manque des parkings à proximité. Cependant, les locaux disponibles visités n'étaient pas mieux et plus chers. Donc le projet est reporté, dans l'attente d'une opportunité.

Il est rappelé que les membres de l'Assemblée Régionale (AR) ont voté une motion lors de l'AR pour demander au national de revoir les clés de répartition du budget des Outre-Mer. Des clés de répartition existent dans l'Hexagone et la logique serait d'appliquer une répartition plus adaptée au contexte de chaque DOM et Corse. Sachant que La Réunion est le DOM le plus important en termes de population, de structures de santé, d'associations, de RU, de CPTS ou encore MSP... avec des problématiques sanitaires et sociales élevées et demande une activité plus soutenue en générale.

Le but n'est pas de prendre aux autres mais de mieux répartir en allouant des fonds en fonction de critères réels au lieu de plafonner à 120 000 pour tous. Un groupe de travail est prévu au niveau des présidents des délégations pour réfléchir sur ces clés de répartition.

Le ministère de la santé a exigé également de revoir les indicateurs de résultat, plus précis, sur les points suivants :

- le nombre de journée de formation, notamment RUEA
- nombre de RU en CDU
- nombre de RU président ou vice-président,
- nombre de plaidoyers,
- nombre commissions de réseaux,
- nombre d'associations membres,
- taux d'occupation des mandats en CDU

Ces critères deviennent obligatoires à renseigner pour obtenir les futurs financements de démocratie en santé. Ils seront donc répertoriés en région. Toutes les associations devraient avoir une page dédiée à la démocratie en santé dans leur rapport d'activité annuel pour valoriser l'engagement des RU.

Il est proposé de créer un document FAS à destination des associations membres pour remonter toutes les informations qui concernent la démocratie en santé, les RU et leurs participations. Cela peut aussi favoriser la prise de conscience des associations pour valoriser cette mission si importante.



Les fiches-actions sont d'autant plus importantes à remplir pour valoriser les représentations effectuées par les RU des associations. Un bilan annuel remonté par association serait idéal, qui tiendrait compte des indicateurs.

Pour anticiper le renouvellement des mandats fin 2025, il sera important de recruter de nouveaux bénévoles en prévision des démissions et des départs volontaires. C'est grâce aux associations agréées que la démocratie en santé existe et s'organise sur le territoire.

Cela pourrait mettre en évidence les petites victoires des associations dans les avancées des politiques de santé et au niveau régional avec FAS de pouvoir répertorier l'ensemble ou unir nos forces. Pour les événements, il est plus facile de remplir la fiche-action et de transmettre au moins une photo. Il est nécessaire d'avoir au moins un visuel pour faire une publication sur le site, en faisant attention aux droits à l'image (pas de public ou de dos ou à flouter sur l'image).

Actualités santé du territoire

Commissions et instances nouvelles

Une nouvelle commission régionale d'activité libérale (oct) : CRAL

Analyse de l'activité des médecins sur tout le territoire

La création de l'espace de réflexion éthique interrégional (Reunion et Mayotte) : ERER-OI

Signature de la convention pour tous les partenaires Réunion lors du séminaire les 28 et 29 oct – en attente de signature pour Mayotte. FAS La Réunion est partenaire.

4 instances territoriales de concertation en santé : ITCS Est-Nord-Ouest-Sud

2 RU par instances dans chaque microrégion – sera valoriser comme une « autre instance de santé » car n'a pas été instauré par un décret mais seulement par le DG ARS La Réunion. Les réunions de chaque instance ont lieu 2 fois par an.

Participation de nombreux RU à toutes les instances, commissions, réunions diverses

Conseil d'Administration de l'ARS

Plan 50 000 solutions pour les personnes handicapées – inclusion en milieu scolaire -mise en place d'un groupe de travail demandé par Guylaine, suppléante de Véronique lors de la réunion. L'ARS n'a pas d'état des lieux, ne connaît le nombre de personnes concernées par l'inclusion – Le passage de l'enfant à l'adulte où il y a peu de choses mises en place, malgré les alertes des associations.

Réunion en juin sur la filière fin de vie

La Réunion se présente en région pilote mais sans donner de détails sur le projet (confidentiel) – les projets sont tous déjà ficelés et l'espace de discussion est très réduit – impression d'être des là comme des faire-valoir... à voir la suite

Les actions/formations/événements

Actions du plan stratégique

La poursuite de la diffusion des silhouettes dans les établissements de santé de l'île, en référence à l'**Action 2.1.2 : Communiquer sur la démocratie en santé et les représentants des usagers.**

En 2025, les 10 dernières silhouettes seront fabriquées pour couvrir l'ensemble des établissements de l'île et la diffusion sera poursuivie en lien avec la coordinatrice et les RU des CDU.

La deuxième **Action 1.2.2 : Créer/développer des espaces de partage d'expériences pour contribuer à l'élaboration de positions, échanger sur les pratiques et actualités associatives** est la « commission réseau » mise en place ce jour à la suite du CR : première édition.



Formation et groupes d'échanges 2024

Mise en place de 6 sessions de formation :

Comprendre le système de santé
Analyser les plaintes et réclamations
Prendre la parole X 2
Défendre et promouvoir l'accès aux soins X 2
et
5 groupes d'échanges de pratique
dont 1 en distanciel

Perspective 2025

« Flash Info Formation » à destination des RU et des assos à venir dès début janvier

Prendre la parole	03/02/25
RU, en avant !	04/03/25
Ecouter les usagers	14/04/25
Défendre et promouvoir l'accès aux soins	27/05/25
RU en CCI	01/04/25

Pour l'ensemble des participations des RU ou des acteurs associatifs dans le cadre de la démocratie en santé, la promotion des droits, il est important de remplir la fiche-action pour remonter l'information et qu'elle soit mise en valeur.

La présidente précise que si les membres associatifs ont l'ambition de participer à l'action, la vie de FAS en 2025, il faut prévoir dès maintenant d'y réfléchir.

Les événements sont listés sur le document projeté.

Prévisionnel 2025 :

Appel à adhésion 2025 à venir,

Appel à candidature pour le CR à venir, avec des explications

Pour se proposer au comité régional, il est nécessaire de proposer un binôme associatif (titulaire et suppléant). Le vote du comité se fera en fonction des 7 collègues

- personnes malades,
- personnes âgées et retraitées,
- personnes en situation de handicap,
- familles,
- consommateurs,
- personnes en situation de précarité,
- qualité et sécurité de la prise en charge/santé environnement.

L'assemblée régionale doit avoir lieu 45 jours avant l'assemblée générale, elle sera donc à mettre en place avant le 12 mai ici.

2025, renouvellement de l'ensemble des membres du comité régional

Pour le nouveau comité régional, l'engagement doit être réel car il y a eu des personnes qui n'ont pas été là une grande partie de l'année 2024, ce qui n'a pas facilité le travail. Il est donc important de bien réfléchir à son engagement pour ne pas prendre les places des personnes plus motivées qui souhaitent vraiment s'investir.

Le fait d'être une délégation n'est pas facile car il y a des directives à suivre et de nombreuses contraintes. Marie-Laure a beaucoup de travail et fait le lien avec le national.

Il y a nécessité d'avoir une équipe dynamique qui s'engage pour 3 ans car la coordinatrice a plusieurs casquettes : elle est à la fois chargée de mission et chargée de gestion. Notamment elle a la



responsabilité de l'ensemble de la gestion comptable, administrative et financière, ce qui prend beaucoup de son temps. Les stagiaires, alternants, services civiques ne peuvent pas être envisagés du fait qu'elle est seule et ne peut pas dégager de temps pour les former. Et la situation est donc bloquée avec une salariée unique. « C'est le serpent qui se mord la queue ».

Il y a bien un prestataire qui vient ponctuellement mais celui-ci ne peut pas entrer dans les comptes et le soutien envisagé au niveau national pour libérer Marie-Laure de ces tâches à moindre valeur ajoutée, demandé sur le plan comptable depuis 3 ans, n'a pas encore reçu de solutions favorables.

Comment préparer ce renouvellement ? Faire un séminaire sur le thème :
« Et si je devenais membre du comité régional et membre du bureau »

Une mise à jour du règlement intérieur est en cours de finition et sera voté au niveau national

Un comité régional est prévu en mars dans lequel pourrait être revu l'ensemble des questions à se poser. Cela pourrait commencer par viser le nouveau règlement intérieur, avoir une information plus claire sur comment va se passer les élections et comment devenir membre du comité.

Il serait important de pouvoir répondre aux questions suivantes :

- Qu'attendons-nous du président de FAS en délégation et quel leadership ?
- Qu'attendons-nous des membres du comité régional et quels intérêts communs ?
- Qu'attendons-nous des membres du bureau, quel profils ou compétences attendues ou à proposer pour intégrer une équipe dynamique – quel engagement (temps, représentation, autres... ?)
- A mettre en concordance avec les missions de FAS et les objectifs (1 à 3 ans) ?

Les dates des instances restent à déterminer et seront diffusées au plus vite après le premier bureau.

Questions diverses

Possibilité de travailler avec le CCAS de La Possession sur plusieurs projets : les samedis santé et des animations dans les quartiers avec parents et enfants où FAS pourrait parler des droits en santé.

Les CCAS en général sont très demandeurs de ce type d'information. Michel le fait déjà sur quelques dates chaque année pour la commune de Saint-Leu. Solenne propose de transmettre les coordonnées des CCAS du Nord-Est.

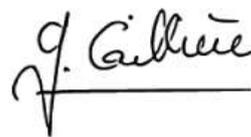
Pas d'autres questions diverses – tous pressés de passer à la commission réseau qui suit. Une pause s'impose et la séance est clôturée.

Véronique MINATCHY



Présidente FAS La Réunion

Guylaine CAILLIERE



Secrétaire de séance

Le document présenté lors du comité régional est en pièce jointe.

ANNEXE 1 : feuilles d'émargement



COMITÉ RÉGIONAL FRANCE ASSOS SANTÉ LA REUNION
Lundi 2 décembre 2024 – La Possession

Associations agréées	Identité visuelle	Membre titulaire	Présent	Visio	Membre suppléant	Présent	Visio	Signature
Le LIEN		Véronique MINATCHY	X		Brigitte LAGARDERE-EYMERY			<i>Minatchy</i>
RIVE		Guyline CAILLIERE	X		(Andréa Le Galvé démission) <i>Solenne Meyer</i>			<i>Andréa Le Galvé</i>
VMEH		Francis CARBONNEL	X		Jean-Pierre TAILLEFAIRE			<i>Jean-Pierre Taillefaire</i>
France ALZHEIMER		Gabrielle FONTAINE			Sylvie AGNEZ (démission) <i>Michael JARRY</i>			<i>Sylvie Agnez</i>
ADAPEI		Eric BOYER	X		Véronique HOAREAU			<i>Eric Boyer</i>
CDAFAL		Alain DIDELOT	X		Nicole HUMBLLOT			<i>Représenté par P. SAVOYE</i>
UDAF		Aristide PAYET			Alain JUNOT			
ADMD		Jocelyne LAURET	X		Jean-Louis GIRONES			<i>Jocelyne Lauret</i>
ORIAPA		Pascale SAVOYE	X		Mathilde ROUBY			<i>Pascale Savoye</i>

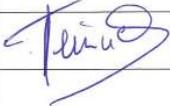
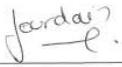
Associations agréées	Identité visuelle	Membre titulaire	Présent	Visio	Membre suppléant	Présent	Visio	Signature
FRANCE REIN OI		Natasha BÉNARD <i>alyse</i>			Jean-Louis SEIGNEUR <i>pouvan</i>	<i>pouvan</i>		<i>Minatchy</i>
UNAFAM		Catherine Harnois	X		(démission)			<i>Catherine Harnois</i>
ASETIS		Maryse PICARD	<i>pouvan</i>		Pierre RIVIERE			<i>Procuration: Pierre Riviere</i>
CLCV		Philippe COURQUET	<i>pouvan</i>		Jean-Luc ARMAND			<i>Procuration: Minatchy</i>

Personne qualifiée, membre du comité régional	Brigitte Chane-Hime			
---	---------------------	--	--	--

Participe au comité régional :

FRANCE ASSOS SANTE LA REUNION	Marie-Laure Veyrat, Coordinatrice			<i>Marie-Laure Veyrat</i>
-------------------------------	-----------------------------------	--	--	---------------------------



Associations agréées	Identité visuelle	Représentée par	Présent	Visio	autre représentant	Signature
AFM Téléthon		Carole HEINRICH-RAZAFINDRALAMBO				
AFD 974		Enrico HICHANE				
Renaloo		Renaloo Frédéric Daulton	✓			
LIGUE CONTRE LE CANCER		Brigitte LAGARDERE-EYMERY				
ARPS		Didier Bazin "Maroni"				
VLM		Aurore CADET				
UFAL		Pascale JOURDAIN	✓			
APAJH		Marylène SINGABRAYEN-TAMPIGNY				
EndoFrance		Estelle ROUQUIER				
AFRH		Marie-France BRU				
AFA Crohn RCH		Valérie CARRASCO	X			
AFH		Isabelle MOURAMAN	✓			

ORIPA
FRANCE ASSOS SANTÉ

VAULBERTO ✓
BARKA CHELUCI



Photo souvenir des membres présents au CR du 02 /12/2024

